



Juge saisie d attribution

Par Laly

Bonjour j ai une saisie attribution sur mon compte et j aimerais contester mais j aimerais un modèle de lettre pour le faite

Par Isadore

Bonjour,

On ne conteste pas par courrier mais en saisissant le juge de l'exécution. Les courriers recommandés à envoyer à la banque et au commissaire de justice servent juste à les informer que vous vous opposez à la saisie. Il suffit d'écrire : "je vous informe par la présente que je conteste auprès du Juge de l'exécution la saisie de la somme de X qui a eu lieu sur mon compte bancaire."

Voyez cette page :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1850/personnalisation/resultat?lang=&quest0=1&quest=>

Pouvez-vous détailler votre affaire (nature de la dette, raison de votre opposition, avis de votre avocat...) ?

Par isernon

bonjour,

pour effectuer une saisie attributon, votre créancier doit être en possession d'un titre exécutoire, généralement un jugement qui vous a été signifié.

pour saisir le JEX, voir le lien ci-dessous :

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35820#:~:text=Proc%C3%A9dure-,Comment%20saisir%20le%20juge%20%3F,mandataire%20muni%20d'un%20pouvoir.>]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35820#:~:text=Proc%C3%A9dure-,Comment%20saisir%20le%20juge%20%3F,mandataire%20muni%20d'un%20pouvoir.[/url]

salutations